

Motion de MM. Michel Ducret et Pierre Maudet: «Pour favoriser l'hébergement en chambres d'hôtes à Genève».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 30 septembre 2000)

MOTION

Considérant:

- que Genève est une ville de tourisme mondialement connue;
- qu'elle a une réputation, malheureuse mais bien réelle, de ville chère, ce qui décourage les touristes peu fortunés, et notamment les jeunes et les familles;
- que l'accueil en chambres d'hôtes se développe partout en Europe,

le Conseil municipal prie le Conseil administratif de prendre des mesures, d'entente avec les autorités cantonales, l'Association des communes genevoises et l'Office du tourisme, en vue de développer l'hébergement en chambres d'hôtes dans le canton et la ville de Genève.